

*Sud-Ouest :*

## **Planet Fun remise en selle**

Publié le 12/03/2015 à 06h00 , modifié le 12/03/2015 à 04h48 par Pierre-Marie Lemaire

Quinze mois après un plan social et la suppression de 92 emplois, l'assembleur de cycles prend un nouveau départ.



L'activité ne s'est jamais arrêtée à Périgny. Les rescapés de 2013 ont continué de travailler pour deux clients qui ont maintenu leur confiance à l'entreprise.

© PHOTO ARCHIVES D. JULLIAN

C'est peut-être la fin du tunnel pour la société Planet Fun de Périgny. Quinze mois après un plan social et le licenciement de 92 de ses 109 salariés, le tribunal de commerce de La Rochelle vient de valider le plan de sauvegarde présenté par le mandataire judiciaire, Me Vincent Méquignon. Il prévoit un apurement du passif de 5,7 millions d'euros sur huit ans et un retour aux bénéfices dès 2019.

Créanciers, fournisseurs, clients, tout le monde a pédalé dans le même sens pour sauver l'entreprise, se réjouit le bâtonnier Jérôme Gardach, l'avocat de Planet Fun et de son PDG, Marcel Lammers. Les banques ont accepté d'effacer la moitié de leur ardoise de quatre millions d'euros. Les fournisseurs, 70 % de leurs factures (200 000 euros). Quant aux autres créanciers (1,5 M€), ils seront intégralement remboursés, mais sur la durée.

## **Médiation**

Tout le monde a joué le jeu, sauf l'État : « L'Urssaf et le Trésor public avaient la possibilité de réduire leurs créances dans les mêmes proportions que les autres créanciers, regrette Me Méquignon, mais ils ne l'ont pas fait. » Depuis 1998, Planet Fun assemble dans ses ateliers des vélos qui sont ensuite vendus par la grande distribution. L'entreprise a compté jusqu'à 170 salariés pour un chiffre d'affaires record de 32,5 M€ en 2012. Un impayé de 400 000 euros, un investissement hasardeux dans l'électrique et surtout un conflit avec son principal client, Intersport, ont précipité sa chute en 2013.

Le litige est aujourd'hui résolu. Une médiation judiciaire a été menée sous l'autorité du tribunal de commerce de Rennes. Elle a abouti à un accord dont les termes restent confidentiels mais sans lequel Planet Fun n'aurait sans doute pas échappé à la liquidation judiciaire. La société rochelaise affiche aujourd'hui une trésorerie florissante qui lui autorise tous les espoirs.

L'activité ne s'est jamais arrêtée à Périgny. Les rescapés de 2013 ont continué de travailler pour Look et Cube, les deux principaux clients qui ont toujours maintenu leur confiance à l'entreprise.

## **Haut de gamme**

« On constate un retour à des niveaux de commercialisation similaires à ceux d'il y a deux ans avant les difficultés économiques, souligne le tribunal de commerce. Quelque 6 000 vélos ont été assemblés pour Look cette année, contre 3 500 l'an passé. » Le redémarrage de Planet Fun suppose un changement de braquet. Finis les premiers prix, bonjour le haut de gamme. « Le marché du low-cost est occupé par des assembleurs installés dans des pays émergents qui vendent leur production sur Internet, poursuit Me Gardach. Le nouveau "business model" cible le vélo à haute technologie comme le vélo électrique. »

Planet Fun mise enfin sur le développement de nouveaux modèles qui seraient distribués sous sa propre marque, Etyk.

Selon les bilans prévisionnels, la société peut espérer un chiffre d'affaires de 7,14 millions d'euros en 2015. Elle vise le double pour 2019, avec un premier exercice bénéficiaire en 2018.

Des perspectives encourageantes qui ne consoleront pas les 93 licenciés de 2013.